



Quel est le mandat des **A**SSEMBLÉES **G**ÉNÉRALES



Durant des semaines les Cheminots en grève ont affirmé :

Retrait de la loi travail ! Décret socle égal à minima le RH0077 !

Les Cheminots en lutte ont dit d'une seule voix aux Organisations Syndicales dans la bagarre : "**Ne signez ni l'accord d'entreprise, ni les accords de la CCN !**"

Ils ont rajouté : "**Faites valoir votre droit d'opposition.**"



Dès le 13 juin, c'est ce qu'a fait sans hésitation la fédération FO Cheminots !

Souhaitant l'Unité la plus large sur des revendications précises, nous avons écrit aux fédérations SUD-Rail et CGT pour une rencontre afin de donner une perspective aux Cheminots.

Si les mots ont un sens, la suspension de la grève votée par les AG, après des semaines de grève, n'est pas une fin en soi, mais bel et bien l'attente de propositions "claires et nettes" pour les Cheminots.

Et cela dans une situation où le gouvernement ose ce que d'autres n'ont pas osé jusqu'à aujourd'hui à savoir interdire une manifestation contre la loi travail. Ce qui prouve la faiblesse des gouvernants.

Nous nous sommes félicités de la "NON signature" de l'accord d'entreprise et ceux de la CCN tant par la CGT que par SUD-Rail.

C'est pourquoi, la **fédération FO Cheminots** en conformité avec les décisions des AG, réaffirme, ne pas signer les accords de la honte (CFDT-UNSA/Direction et Patronat) c'est bien, **s'y opposer c'est mieux !**

Ne pas s'y opposer serait s'abstenir et par la même laisser ces accords scélérats s'appliquer !

UNITÉ POUR L'OPPOSITION AUX ACCORDS !